Article 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)

01 Votre intermédiaire

La société Mathias Sudres exerce en tant qu'intermédiaire en assurance indépendant, spécialisé dans le conseil en assurances et en prévoyance. Elle a établi des partenariats de collaboration avec les assureurs suivants :

Allianz	Assura	AutoMate
AXA	Bâloise	Assura
Concordia	CSS	Dextra
Orion	Generali	Helsana
Pax	Sanitas	Swica
SwissLife	Sympany	Vaudoise
Retraite Populaire	Zurich	Groupe Mutuel

L'intermédiaire en assurance non lié est un professionnel indépendant dans le domaine de l'assurance. À la différence d'un intermédiaire affilié à une seule compagnie, il collabore avec plusieurs assureurs, ce qui lui permet d'offrir une gamme variée de produits adaptés aux besoins de ses clients.

02 Rémunération

Dans le cadre de son activité en tant qu'intermédiaire en assurances et conseiller financier, Mathias Sudres perçoit des commissions versées par les compagnies d'assurances ou partenaires avec lesquels il collabore, en contrepartie des affaires transmises. Le montant de ces commissions varie selon l'assureur et le type de produit :

- Pour l'assurance vie, les commissions totales sur la durée contractuelle représentent entre 3 % et 5 % du montant de la prime convenue.
- Pour les assurances de choses (responsabilité civile, casco, ménage, protection juridique, etc.), elles varient entre 4 % et 15 % de la prime, selon la nature du contrat.
- Dans le domaine de l'assurance maladie complémentaire, la rémunération peut aller jusqu'à 16 fois le montant de la prime mensuelle.
- Pour l'assurance de base, une commission de CHF 70.- par assuré est perçue.

Mathias Sudres
c/o Calliopée Business Center
Rue de Chantepoulet 10
1201 Genève

+41 76 584 8464
mail@mathias-sudres.ch
FINMA · Personne physique : F01518370
FINMA · Entreprise : F01519559

03 Information sur les commissions

La durée du contrat souscrit peut également influencer le montant des commissions perçues. Ces commissions n’ont aucun impact sur le coût du produit pour le client, puisqu’elles sont prélevées directement sur les frais du partenaire ou de l’assureur. Sur simple demande écrite, le client peut obtenir des informations précises sur le montant des commissions.

En contrepartie des services fournis par Mathias Sudres tels que les comparatifs, les informations sur les produits, les conseils personnalisés ou l’élaboration d’offres, le client accepte expressément la perception de ces commissions et y renonce.

04 Compétences et responsabilité

Mathias Sudres s’engage à exercer son activité avec les compétences et connaissances requises. La responsabilité de la société peut être engagée en cas d’erreurs, de négligences ou d’informations inexactes fournies dans le cadre de son rôle d’intermédiaire lors de la souscription de contrats d’assurance.

Mathias Sudres engage sa responsabilité en cas de faute, de négligence ou de communication d’informations inexactes. Il dispose d’une assurance de responsabilité civile professionnelle avec une couverture allant jusqu’à 2 millions CHF, souscrite auprès de Zurich Assurances SA.

05 Protection des données

Mathias Sudres ne collecte vos données personnelles que lorsqu'elles sont strictement nécessaires à l’élaboration d’une offre. Il s’engage à respecter les dispositions légales en vigueur en matière de protection des données lors de leur consultation et de leur traitement, en mettant en place toutes les mesures appropriées. Vos informations sont traitées avec la plus grande confidentialité.

En règle générale, les données personnelles sont conservées sous format électronique et/ou papier. Les informations fournies par le client ne sont transmises à des tiers qu’avec son consentement explicite.

Mathias Sudres
c/o Calliopée Business Center
Rue de Chantepoulet 10
1201 Genève

+41 76 584 8464
mail@mathias-sudres.ch
FINMA · Personne physique : F01518370
FINMA · Entreprise : F01519559